

24^{ème} CONCOURS DE POÉSIE

Sous l'égide de la mairie de Boujan/Libron

Organisé par Eugène GARCIA poète et animateur de l'Atelier Bouj'en-Poésie et Sylvaine GABIN

Le concours s'adresse à tous les adultes d'expression française jusqu'au **vendredi 17 juin 2022**.

Le thème proposé est :

* **LA RECHERCHE** (sous toutes ses formes) recherche scientifique, d'amour, de bonheur, d'un monde meilleur, d'amitié ...

SECTIONS

- 1 Sonnet** sonnet, sonnet royal, sonnet estrambot, sonnet lozérien..... (une prosodie rigoureuse est demandée)
- 2 Forme fixe** pantoum, ballade, terza rima, iambes, tri-vers, ghazel, triolet, sonnetin, riqueraque, arbre fourchu, maillet, madrigal, zegel, gérardine, schaltinienne...
- 3 Classique** respect des règles de la prosodie classique et de la diérèse
- 4 Néoclassique** acceptation du hiatus non dissonant et non respect de la diérèse
- 5 Libre** (vers rimés, ex : les Fables de La Fontaine)
- 6 Libérée** (vers non rimés avec beaucoup de musique, et de métaphores. Le choix des mots est important).
- 7 Nouvelle** (histoire vécue - 3 pages maximum. Police 12)
- 8 Conte** (récit imaginaire - 3 pages maximum. Police 12)
- 9 Humour** (Texte comique ou satirique - 1 page maximum. Police 12)

Les textes seront dactylographiés (arial 14) au recto d'une feuille A4 en 3 exemplaires.

Le nombre de poèmes (**inédits**) est limité à **un** par section, (soit 9 poèmes)

En haut à gauche de chaque texte indiquer la section (exemple, section 2, triolet)

En haut à droite **3 lettres** en majuscules et **3 chiffres** serviront de **CODE** (sans signe distinctif – 1 seul code pour tous les poèmes)

Le dossier de participation doit contenir :

- Les textes dans une grande enveloppe en trois exemplaires (avec indications ci-dessus)
- Pour respecter l'anonymat inscrire sur une fiche : nom, prénom, date de naissance, adresse mail, téléphones, code, section et les titres des poèmes. Placer cette fiche dans une petite enveloppe plus le chèque de 12 euros à l'ordre de la Mairie de Boujan-sur-Libron.

Cette petite enveloppe sera cachetée, portera dessus le code choisi et sera ensuite placée dans la grande enveloppe contenant les poèmes.

Les dossiers seront déposés ou envoyés par courrier postal (sans recommandé) à la :

MAIRIE Concours de Poésie 34760 BOUJAN-sur-LIBRON

Le palmarès sera proclamé le **samedi 24 septembre 2022 à 14h30 à l'Espace Raymond FARO**

Tous les candidats seront avisés par mail et conviés à la cérémonie. Les personnes absentes devront se faire représenter. Les diplômes et les chèques-cadeaux seront envoyés aux lauréats absents.

En cas de besoin contacter : Sylvaine GABIN : sylvainegabin34@gmail.com – 06 32 73 79 00

LE PRIX DE LA VILLE ET LE PRIX DE L'ATELIER BOUJ'EN-POESIE RÉCOMPENSERONT LES POÈTES AYANT OBTENU LA MEILLEURE NOTE DANS DIVERSES SECTIONS